

# TINA, SIMON, RACHID et LA POLITIQUE, LA VRAIE !

Patrice FAVARO • Philippe GODARD

La politique ne se résume pas à des débats à l'Assemblée et à des petites phrases disséquées dans la presse. C'est dans la vie quotidienne qu'elle prend tout son sens. Puis-je aimer qui je veux? Aller où je veux? Dois-je accepter tous les ordres qu'on me donne, même injustes? Donner sa voix par le vote est important, mais la faire entendre l'est tout autant.

Dans ce livre, de jeunes lycéens sont confrontés à des situations fictives qui pourraient être les vôtres ; en cherchant des réponses à leurs questions, ils réalisent à quel point le cadre politique est déterminant puisqu'il oriente les lois et régule l'organisation de la société. Chaque récit est ainsi accompagné de documents et d'informations destinés à aider la réflexion. Dans une seconde partie, le livre analyse le fonctionnement de la démocratie et évoque les formes d'action possibles.

**Vive la politique!**





# Tina, Simon, Rachid et la politique, la vraie !

Patrice Favaro • Philippe Godard

Illustrations de  
Julien Cordier

*ACTES SUD* 





## **Avoir dix-huit ans, le droit de donner sa voix ou le temps de la faire entendre ?**

Les jeunes se désintéressent de la politique ! C'est ce que prétendent la plupart des adultes. Mais nous n'en sommes pas si sûrs ! Car nous nous souvenons – ce n'est pas si lointain – des mobilisations contre le CPE (contrat première embauche) sous Chirac et des manifestations contre les diverses mesures transformant l'école de fond en comble, du primaire à l'université, sous Sarkozy.

Constatons plutôt que vous ne vous intéressez pas à la politique de la même façon que la génération de vos parents. Souvent, vous ne savez pas que la politique est cachée en embuscade, derrière des gestes de la vie quotidienne, comme manger à la cantine, inviter un ami étranger chez soi, ou même derrière des choix beaucoup plus intimes, comme aimer quelqu'un. Ou alors vous le savez, mais il ne vous est pas facile d'évaluer l'importance réelle des décisions politiques sur votre quotidien. Vous avez plutôt l'impression qu'en définitive, vous pouvez agir comme bon vous semble, du moment que vous n'êtes pas dans l'illégalité ou la violence. La réalité, même dans des pays libres comme ceux de l'Union européenne, même en France, est pourtant loin d'être aussi simple...

Dans la première partie de ce livre, de courtes fictions retracent diverses situations de la vie quotidienne, afin de poser des questions banales, comme : “Est-ce que j’ai le droit d’aller où je veux ? Est-ce que je peux aimer qui je veux ?” Elles sont accompagnées de documents et de réflexions destinés à vous permettre de peaufiner votre opinion. Nous nous demandons pourquoi les choses sont ainsi, pourquoi il n’est pas possible de tout faire... Les réponses varient, mais nous constatons que ce sont souvent des décisions politiques qui ont fait évoluer les choses, garanti des libertés, imposé des interdits, des limites. Les règles que pose la loi, notamment, et que nous expliquons, doivent vous aider à vous y retrouver et à mieux comprendre les enjeux de la politique aujourd’hui pour votre propre vie personnelle et quotidienne – et n’oublions pas que ce sont des femmes et des hommes comme les autres qui font et votent les lois.

La seconde partie a pour but d’élargir encore la réflexion, en réfléchissant à ce qu’est la démocratie, la politique “people”, l’humanitaire, etc. Enfin, nous donnons quelques exemples de contestations très politiques qui, pourtant, ne reposent pas, comme il y a trente ou quarante ans, sur des idéologies réformistes ou révolutionnaires, mais plus souvent sur le sentiment d’atteintes à nos libertés.

Nous espérons ainsi vous donner envie de ne pas seulement “donner votre voix” lors des élections, mais aussi de “faire entendre votre voix” chaque fois que vous

serez insatisfaits, que vous jugerez que les libertés sont menacées ou que vous voudrez protester contre des discriminations. D'ailleurs, quoi que nous pensions de notre système électoral, nous n'avons aucun intérêt à limiter l'exercice de la démocratie au seul droit de vote. Le système démocratique nous autorise à nous faire entendre, y compris en dehors des périodes électorales. En définitive, voter n'est que l'un des nombreux droits que garantit la Constitution, et d'autres sont aussi importants. La liberté d'expression – dans des limites que nous allons évoquer –, celle de manifester, sont également des droits démocratiques. Et puis, au-delà de ces droits accordés par la Constitution, par l'État, il y a encore tout ce qui relève de nos aspirations profondes, de notre morale personnelle ou de notre éthique de vie. Parfois, ces grandes options nous obligent à ne pas accepter ce que nous trouvons injuste ou infâme. Il faut alors se mettre au travail pour tenter de faire bouger la société et changer les comportements. Pour cela, oui, chaque voix compte.

**Vive la politique !**



Première partie:

## LE TEMPS DES INTERROGATIONS

Dans la classe de seconde A5 du lycée Sébastien-Faure, la monotonie des jours est quelquefois rompue par des épisodes inattendus. Certains sont cocasses, d'autres bouleversants ou parfois même dramatiques. Tina, Simon, Emma comme Cédric, Rachid, Morgane ou encore Kenny, Girija et Min-Ji se posent une foule de questions à chacune de ces occasions. Trouver des réponses satisfaisantes n'est pas toujours facile.



## EST-CE QUE JE PEUX AIMER QUI JE VEUX ?

Le verbe aimer peut se conjuguer de multiples manières : amour hétéro, homo, trans, interculturel, interreligieux.

Les sociétés humaines ont toujours eu la prétention d'en définir les règles à travers des coutumes, des interdits, une morale, des lois. L'âge aussi a son importance. Quand, dans une relation amoureuse, l'une des deux personnes concernées a moins de dix-huit ans, il peut même être question de justice.



## DES BLEUS AU CŒUR

Tina

Lundi 15 mars 2011, 20 h 30.

Ce soir, pour une fois, j'ai de quoi remplir mon journal intime. La journée a été riche en événements.

Ce matin, Simon s'est pointé devant le portail du bahut avec une nouvelle tête. On est dans la même classe depuis la quatrième. Mais là, j'ai presque eu du mal à le reconnaître : œil au beurre noir, lèvres fendues, bleus et contusions diverses. Une tête d'aubergine !

Aussitôt, la tribu de la seconde A5 l'a entouré.

Les questions fusaient.

– Un accident ? s'est inquiétée Emma.

– T'es tombé ou tu t'es pris un tampon ? lui a demandé Sylvain.

Les vannes aussi n'ont pas manqué, comme celle de Guillaume, toujours aussi lourd.

– T'as été attaqué par une poignée de porte ?

Simon est resté muet comme une carpe. J'ai attendu que les autres finissent par se calmer. Quand ils lui ont enfin fichu la paix, je l'ai questionné sans faire de détour.

– Qui t'a fait ça ? Pourquoi ?

Il m'a répondu :

– Laisse tomber, Tina. Rien de grave. C'est l'heure, allez, on se grouille, les pions sont en train de fermer le portail.

La journée de classe a filé, ni meilleure ni pire qu'une autre : avec des hauts, des bas, entre ennui et bons moments. L'ennui : physique et chimie avec Lapinche, toujours aussi coincée dans sa vilaine blouse blanche. Les bons moments : atelier de pratique artistique, option théâtre, moment d'anthologie avec Rachid et Min-Ji dans la fameuse scène des *Fourberies* où Scapin propose au vieux Géronte de se cacher dans un sac et où il en profite pour lui taper dessus. Min-Ji-Scapin, parce qu'elle était sans doute complètement possédée par son rôle, a cogné pour de bon sur le crâne de Rachid-Géronte qui se tenait dans le sac. Il a jailli de là-dessous comme un diable de sa boîte en hurlant. Même Ariane, l'intervenante théâtre, pleurerait de rire !

En classe, j'ai observé Simon du coin de l'œil. Il ne pouvait pas s'empêcher de grimacer de temps en temps. Il avait mal, mais je savais qu'il ne se plaindrait pas : ce n'est pas son genre.

Comme d'habitude, la bande a fait un bout de chemin ensemble à la sortie du bahut ; puis, Simon et moi, on s'est retrouvés rien que nous deux. Les autres nous ont quittés pour s'engouffrer dans le Café du Cours, le bien nommé, histoire de s'échanger quelques tuyaux pour le contrôle de math du lendemain.

On a pris le boulevard Grousset, nous habitons dans la même direction. Au bout d'un moment, Simon s'est enfin lâché.

- C'est arrivé dans l'allée qui est derrière le stade Jean-Bouin. D'habitude je n'y passe jamais quand je sors du bahut. Mais Éric m'attendait, il avait un truc urgent à me dire et j'ai pensé qu'on serait plus tranquilles par là. Je me trompais. On ne les a pas aperçus tout de suite. C'est quand on les a entendus nous traiter

de tapettes, de tafioles, de tarlouzes, qu'on s'est rendu compte de leur présence. Ils étaient quatre, à peu près de notre âge ou à peine plus vieux, assis sur un banc. Je les avais vus une fois devant le bahut, ils discutaient avec Cédric.

Je me suis étonnée.

– Ils savaient comment que vous êtes homos ? C'est Cédric, tu crois ? Ce facho est au courant ?

– Non, pas du tout. Pour dire la vérité, j'avais mon bras dans le dos d'Éric.

– Dans le dos ?

– Enfin, je le tenais par la taille, plutôt par le bas de la taille... Je croyais que nous étions seuls, que personne ne pouvait nous voir.

J'ai souri et demandé à Simon :

– Ensuite ?

– Je voulais qu'on file sans la ramener, mais pas Éric. Il a prétendu que si on se laisse faire, un jour ou l'autre des malades de ce genre finiront par nous coller un triangle rose comme au temps des nazis. Il a foncé droit sur ces types. L'un d'eux s'est précipité à sa rencontre pour l'insulter une nouvelle fois. Éric lui a mis alors son poing dans la gueule. Les trois autres lui sont aussitôt tombés dessus. J'ai foncé pour venir en aide à Éric, mais je ne faisais pas le poids et j'ai commencé à m'en prendre plein la tête. Heureusement, des gens sont passés par là, un groupe de joggeurs, des hommes et des femmes d'un certain âge, un club de retraités, je crois. Nos quatre agresseurs ont filé sans demander leur reste, il y avait trop de témoins. Une des femmes est venue vers nous pour nous demander si ça allait. Elle avait entendu de quoi on s'était fait

traiter, elle nous a conseillé d'aller porter plainte parce que les agressions homophobes tombent sous le coup de la loi. Elle avait raison, mais tu me vois aller au commissariat du quartier et dire : "On m'a traité de pédé et je me suis fait cogner dessus" ?

J'ai confirmé :

– Oui, j'imagine mal, mais tu aurais peut-être dû.

– Éric est majeur et moi je n'ai pas encore dix-sept ans, j'ai eu peur qu'on ait des embrouilles au commissariat. J'ai préféré laisser tomber. Éric était d'accord. On a filé chez Mado, sa mère, c'est elle qui nous a soignés.

– Qu'est-ce que tu as dit à tes parents quand tu es rentré chez toi ?

– Un truc de mytho. De toute façon, ils sont prêts à croire n'importe quoi du moment que ça ne dérange pas leur petit train-train.

J'ai laissé Simon devant la porte de sa maison, un petit pavillon de banlieue propre, avec un jardinet aussi grand qu'un mouchoir de poche avec faux puits au milieu de la pelouse et buissons parfaitement taillés tout autour.

Je me suis décidée à faire un petit détour avant de rentrer chez moi, histoire de passer voir Jérôme, le libraire. Il tient une minuscule bouquinerie dans le quartier. C'est un vieil ami de mes grands-parents, il paraît qu'ils voulaient tous faire la révolution dans leur jeune temps. Quand une question me turlupine, une de celles que je n'ai pas envie de poser à ma mère, c'est souvent vers Jérôme que je me tourne, je le connais depuis que je suis toute petite.

Une fois de plus, sa librairie était déserte : pas un seul client en vue. Les affaires ne vont pas très fort, si au moins il proposait des DVD et des jeux vidéo... Jérôme

ne veut pas en entendre parler, il prétend qu'il ne vendra jamais des trucs qui lavent le cerveau des gens.

J'ai poussé la porte vitrée et j'ai demandé brusquement à Jérôme, pour qu'il n'ait pas le temps de préparer sa réponse :

– Est-ce que je vis dans un pays où je peux aimer qui je veux ?

Il a levé ses sourcils broussailleux, a gratté un bref instant sa tignasse argentée en m'examinant de la tête aux pieds comme s'il me voyait pour la première fois, avant de me dire :

– Tu as grandi, Tina. Je crois que je ne m'en étais pas vraiment aperçu...

– Ne cherche pas à gagner du temps, réponds-moi : je peux aimer qui je veux ?

– Pas tout à fait, Tina.

– Ça veut dire quoi ? C'est oui ou c'est non ?

– Aimer qui tu veux, oui, mais tu ne peux pas forcément partager cet amour au grand jour. Il peut y avoir des obstacles. De sérieux obstacles : la famille, le groupe, la communauté, la religion. Des obstacles du genre : nous sommes blancs, pas de bronzés pour nos enfants ; ou bien : nous sommes musulmans, rien qu'un muslim pour notre fille ; nous sommes juifs, pas de mariage avec un goy. Ou bien encore : on est bourrés de fric, jamais un fauché n'entrera dans la maison.

J'ai ajouté :

– Ou alors : on est hétéros... pas d'homo chez nous !

Jérôme a éclaté de rire.

– Oui, tu as raison, Tina. Ça, c'est une sacrée barrière. Mais il y en a une autre qui te concerne plus particulièrement à cause de ton âge. Et cette barrière-là, c'est la justice qui la dresse.

– Qu'est-ce que la justice vient faire avec l'amour ?

Jérôme est resté silencieux un court instant. Quand il est songeur comme ça, c'est qu'il consulte ses archives mentales.

– Idéalement, les lois sont faites pour protéger les citoyens, mais dans la réalité il y a souvent de sérieux ratés. C'était il y a quarante ans, pourtant je m'en souviens encore très bien. L'affaire Gabrielle Russier. Ça s'est passé à Marseille.

Gabrielle Russier était un jeune professeur de français ; elle était séparée de son mari et élevait seule ses deux enfants. Pendant les événements de Mai 1968, au milieu de ce bouillonnement de rêves et d'utopies, Gabrielle et l'un de ses élèves de seconde tombent follement amoureux. Le garçon est mineur, ses parents lui demandent de ne plus revoir Gabrielle. Il refuse et part la rejoindre. Les parents portent plainte pour détournement de mineur. Gabrielle est emprisonnée durant huit semaines, puis elle est condamnée en juillet 1969 à un an de prison avec sursis. Le procureur fait appel pour obtenir une peine plus lourde, tandis que Gabrielle continue à être harcelée par la presse à scandales mais aussi par sa hiérarchie au sein de l'Éducation nationale. Elle est terriblement déprimée et passe l'été dans une maison de repos. Quand elle en sort, elle regagne Marseille et se suicide. On a fait un film de son histoire, *Mourir d'aimer*. La chanson du film me trotte encore quelquefois dans la tête...

Jérôme a baissé légèrement les yeux, il est devenu tout à coup songeur. Peut-être se repassait-il les images de ce film, ou bien les paroles de la chanson résonnaient-elles dans sa mémoire. Ça lui rappelait peut-être

aussi d'autres souvenirs. Il valait mieux que je l'abandonne à sa rêverie. Je me suis dirigée vers la porte de la librairie et, au moment où j'allais la refermer derrière moi, Jérôme m'a rappelée en me tendant un assez vieux livre.

– Prends ça. Tu verras, rien de nouveau depuis les célèbres amants de Vérone. Toujours la même vieille rengaine qui se répète. L'être humain est souvent désespérant.

J'ai pris le bouquin et j'ai souri, c'était la pièce de William Shakespeare, *Roméo et Juliette*. En marchant vers la maison, j'ai ouvert le livre, vers la fin, quand les deux familles se retrouvent devant le tombeau où Roméo et Juliette se sont donné la mort à quelques heures d'intervalle. J'ai lu un passage à voix haute, en y mettant le ton, carrément dramatique : "Où sont-ils, ces ennemis implacables, Capulet ? Montaigu ? Voyez par quel fléau le ciel châtie vos haines : il se sert de l'amour !"

Les gens que je croisais devaient me prendre pour une folle en m'entendant déclamer comme ça. Aucune importance. Il faudra que je parle à Ariane de cette pièce, elle serait peut-être d'accord pour qu'on en joue une scène en atelier de théâtre. Ça donnerait à réfléchir à certains dans la classe, ceux qui ont des barbelés dans la tête et qui voudraient bien en mettre entre ceux qui s'aiment...

Le soir commençait à tomber et le ciel virait au rose. C'était super romantique. Je me suis mise à marcher pour rentrer chez moi, d'un pas plus léger, en rêvant d'un monde où personne n'aurait jamais à... mourir d'aimer.

## L'homophobie est punie par la loi

Le Code pénal définit la discrimination (art. 225-1) comme une distinction opérée entre des personnes physiques ou morales, en raison notamment de leur orientation sexuelle. Il envisage divers comportements discriminatoires : refuser de fournir un bien ou un service ; gêner l'exercice normal d'une activité économique ; faire dépendre de l'orientation sexuelle la fourniture d'un bien ou d'un service, une offre d'emploi, une demande de stage ou une formation en entreprise ; refuser d'embaucher, sanctionner ou licencier une personne ; refuser une personne à un stage. Dans les cas d'agression verbale, écrite ou physique, la loi considère l'homophobie comme une circonstance aggravante. Les peines prévoient de l'emprisonnement ainsi que de lourdes amendes.

L'injure publique en matière d'orientation sexuelle tout comme l'appel à la discrimination, à la haine et/ou à la violence sont également punis par la loi.

↳ Le site internet [www.sos-homophobie.org](http://www.sos-homophobie.org) donne toutes les informations nécessaires.

## L'affaire

### Gabrielle Russier

Lorsqu'elle se suicide, le 1<sup>er</sup> septembre 1969, le geste de Gabrielle Russier provoque un profond malaise dans l'opinion publique, la presse – notamment *Ici Paris* ou *Paris-Match*, qui s'étaient déchaînés contre elle –, et même la classe politique. Le président de la République, Georges Pompidou, est interrogé publiquement sur cette affaire.

En 1971, le cinéaste André Cayatte en tire un film, *Mourir d'aimer*, avec l'actrice Annie Girardot. Charles Aznavour en interprète la chanson titre. Le succès sera immense.

Ce type de sujet demeure toujours très présent au cinéma, il est central dans *Noce blanche* (de Jean-Claude Brisseau, 1989) avec Vanessa Paradis, *Long Island Expressway* (de Michael Cuesta, 2003), *Camping sauvage* (de Christophe Ali et Nicolas Bonilauri, 2006), ou encore *The Reader* (de Stephen Daldry, 2009) et *Le Ruban blanc* (de Michael Haneke, palme d'or à Cannes en 2009).



### Détournement de mineur

Le détournement de mineur est un terme utilisé pour incriminer une atteinte à l'exercice de l'autorité parentale et non une atteinte sexuelle d'un(e) adulte envers un(e) mineur(e) consentant(e). Le détournement de mineur réside dans le fait de soustraire, sans recours à la violence ou à la fraude, un enfant mineur des mains de personnes qui exercent sur lui l'autorité parentale ou de personnes auxquelles il aura été confié ou chez qui il a sa résidence habituelle. Il peut donc y avoir détournement de mineur sans qu'il soit question d'une quelconque relation sexuelle entre l'adulte et le mineur concernés.

## Atteinte sexuelle

**C'est en 1832 qu'une première loi introduit en France la notion de majorité sexuelle, alors fixée à 11 ans.**

Passée à 13 ans en 1863, la majorité sexuelle est fixée depuis une ordonnance du 2 juillet 1945 à 15 ans pour les garçons comme pour les filles. Toute relation sexuelle, même librement acceptée, entre un majeur de plus de 18 ans et un mineur de moins de 15 ans est interdite. De plus, est considérée comme atteinte sexuelle toute relation sexuelle sans violence, contrainte, menace ni surprise, sur un mineur âgé de plus de 15 ans lorsque l'adulte concerné est un ascendant légitime, naturel, adoptif, ou toute autre personne ayant autorité sur la victime.

*En aucun cas un professeur, éducateur, animateur ne peut donc avoir de relation sexuelle, même si elle est librement consentie, avec un jeune de moins de 18 ans sur lequel il exerce une autorité.*

## Triangle rose

Dans les camps de la mort nazis, le triangle rose, **Rosa Winkel**, désignait les homosexuels masculins ; les homosexuelles féminines portaient, elles, un triangle noir au même titre que tous ceux et celles qui étaient considérés par le régime hitlérien comme "asociaux".



*On estime à plusieurs dizaines de milliers les homosexuel(le)s qui furent ainsi déportés et périrent dans les camps de concentration.*

## Majorité sexuelle

En 1942, le maréchal Pétain signe un texte de loi portant la majorité sexuelle pour les actes homosexuels à 21 ans alors qu'elle est de 15 ans dans le cadre de relations hétérosexuelles. C'était la première fois depuis 1791 et la Révolution française qu'une loi introduisait une discrimination fondée sur le sexe des partenaires.

Sous le président de Gaulle, l'amendement du député gaulliste Paul Mirguet classe l'homosexualité comme "fléau social" et donne au gouvernement le droit de légiférer par décret pour la combattre.

Il faudra attendre une première proposition de loi présentée par Robert Badinter en 1981 pour voir évoluer les mentalités. C'est en 1982 que l'alinéa 2 de l'article 331 du Code pénal, qui datait lui aussi du régime collaborationniste de Vichy (1942), sera définitivement supprimé malgré la très vive opposition des sénateurs de droite. Cet alinéa prévoyait l'incrimination "de quiconque aura commis un acte impudique ou contre-nature avec un individu mineur du même sexe".

## L'âge de la majorité, mariage, homosexualité

Dans la quasi-totalité des pays du monde, l'âge légal de la majorité est fixé à 18 ans. C'est le cas en France depuis le 5 juillet 1974 : Valéry Giscard d'Estaing, qui venait d'être élu président de la République, remplissait ainsi l'une de ses promesses électorales. La majorité était auparavant fixée à 21 ans.

Depuis 2006, c'est également à 18 ans que l'on peut se marier en France.

**Avant 1974, hommes et femmes devaient avoir 21 ans.** Entre 1974 et 2006, les garçons pouvaient se marier à 18 ans et les filles dès l'âge de 15 ans. Au Pakistan et dans quelques rares autres pays, il est nécessaire d'être marié pour avoir des relations sexuelles.

**Dans de nombreux pays, l'homosexualité est interdite par la loi,** notamment dans des pays d'Afrique et du monde musulman, comme l'Iran ou le Pakistan. Dans d'autres, seule l'homosexualité masculine est interdite ; c'est le cas en Malaisie et au Kenya.

## FICHE PRATIQUE

### Ce qui ne tombe pas sous le coup de la loi :

😊 Éric, 18 ans révolus, et Simon, 16 ans, ont des relations sexuelles librement consenties, ils n'enfreignent nullement la loi. Il en irait de même s'il s'agissait d'une fille et d'un garçon ou de deux filles.

😊 Si Éric n'était pas majeur mais était lui aussi un mineur de plus de 15 ans, tout comme Simon, pas de violation de la loi ici non plus en cas de relation sexuelle librement consentie de part et d'autre.

### Ce qui tombe sous le coup de la loi :

☹️ Éric, toujours majeur, ne pourrait avoir légalement aucune relation sexuelle avec Simon si celui-ci avait moins de 15 ans révolus.

☹️ Éric est majeur, il est de plus le professeur de Simon : il ne peut légalement avoir de relation sexuelle avec celui-ci avant que Simon ait 18 ans.

☹️ Éric est majeur et Simon est un mineur de plus de 15 ans : peu importe qu'ils aient ou non eu une relation sexuelle. Si Simon quitte le foyer familial contre l'avis de ses parents pour aller vivre avec Éric, ce dernier peut être accusé et condamné pour détournement de mineur.